

Vers des projets alimentaires territoriaux ?



Obtenez le logo
« Bien manger,
c'est l'affaire
de tous » > page 6



**Bien manger
c'est l'affaire de tous!**
Programme National pour l'Alimentation

Focus

**sur quelques initiatives en Languedoc Roussillon
et repères pour l'action**

Par l'étude d'initiatives portées sur les territoires de notre région participant à une articulation renforcée entre 'bien produire' et 'bien manger', la DRAAF LR souhaite inviter les collectivités territoriales à lancer une réflexion et travailler à élaborer ce que pourrait être leur projet alimentaire territorial.

Les services de la DRAAF sont à votre service pour vous y accompagner. N'hésitez pas à nous signaler vos travaux afin que nous puissions vous associer au Plan Régional de l'Alimentation régional.



/// Contexte

Le projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, a été adopté en première lecture le 14 janvier 2014 à l'assemblée nationale et le 15 avril 2014 au Sénat. Il précise les enjeux liés à la mise en place d'une politique nationale de l'Alimentation et affirme notamment l'importance de l'ancrage territorial de cette politique avec la mention dans son article I titre III des « **projets alimentaires territoriaux** ».

Dans le cadre de sa politique régionale de l'Alimentation, la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Languedoc-Roussillon, encourage depuis 2010 les dynamiques partenariales avec les collectivités territoriales afin d'inscrire cette politique au plus près des réalités et attentes des territoires. **Il nous semble donc aujourd'hui important de mieux identifier les initiatives portées sur les territoires dans notre région, à différentes échelles, de la commune au Pays, qui participent à une articulation renforcée entre « bien produire » et « bien manger » (agro-écologie, circuits courts, éducation à l'alimentation, agritourisme, etc.) et tendent vers un projet alimentaire territorial (entendu comme un projet global visant à renforcer l'agriculture locale, l'identité culturelle du terroir, la cohésion sociale et la santé des populations).**

Nous avons donc réalisé au cours de ce 1er semestre 2014, sur une courte période¹, un travail d'enquête (non exhaustif) afin de dresser un premier panorama des actions menées. Une enquête en ligne, complétée (ou non) d'un entretien téléphonique ont permis de réaliser quelques monographies présentant la collectivité porteuse et les actions développées. L'enquête a souvent été réalisée auprès d'un seul interlocuteur de la collectivité. Elle mériterait d'être enrichie par des entretiens croisés auprès d'autres services impliqués dans des actions en lien avec l'alimentation. Des exemples ont également été recherchés dans d'autres régions.

Ce travail a pour objectif de mettre en lumière des expériences pour faciliter l'inter-connaissance et stimuler les échanges entre territoires, mais également de proposer quelques repères pour l'action autour des questions suivantes :

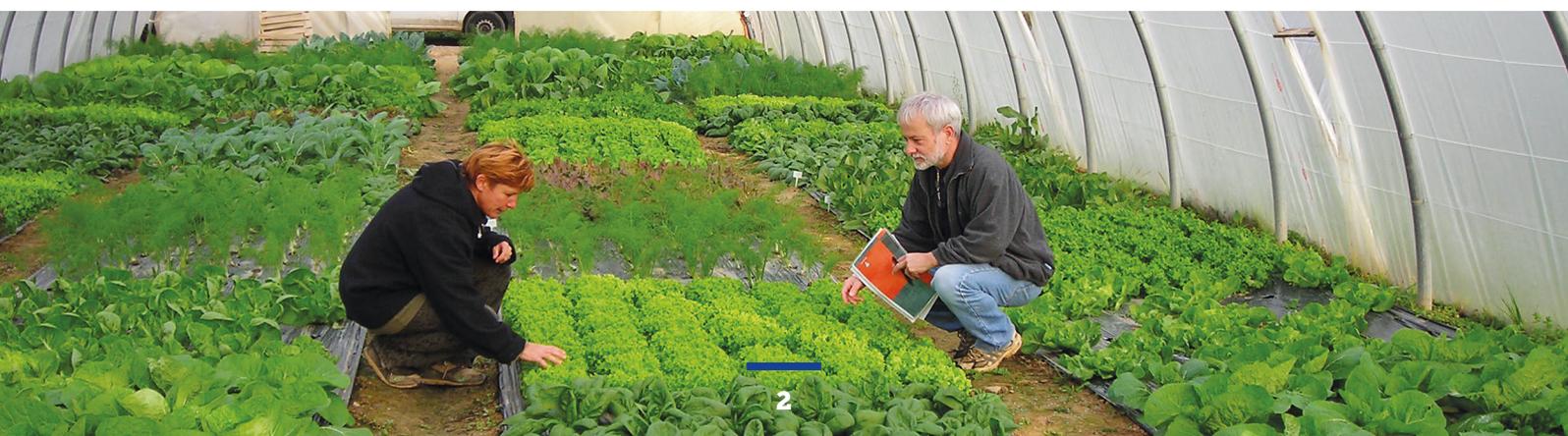
- ▶ comment les territoires s'organisent pour construire des « **projets alimentaires territoriaux** » ?
- ▶ comment les actions en lien avec l'alimentation sont-elles traitées et articulées entre elles ?

¹ Enquêtes réalisées par téléphone et/ou complétées en ligne, entre le 17 et le 28 mars auprès du Conseil Général du Gard (30), Pays Vidourle Camargue (30), Communauté Agglomération Nîmes Métropole (30), Communauté d'Agglomération Gard Rhodanien (30), Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole - EPLEFA Gard (30), Communauté de Communes du Pays Grand Combien (48), Communauté de Communes du Pays de Couiza (11), Lycée d'Enseignement Général Technologique et Agricole - LEGTA Castelnaudary (11), Communauté Agglomération Hérault Méditerranée (34), Pays Coeur d'Hérault (34), Pays Haut Languedoc et Vignobles (34), Communauté Communes Pays Lunel (34), Mairie de Grabels (34), Parc Naturel du Haut Languedoc (34 / 81), Pays Pyrénées Méditerranée (66)

/// De nombreuses pistes pour s'orienter vers un système alimentaire durable

NÎMES MÉTROPOLITAIN : FAVORISER LES PRODUITS LOCAUX ET BIOS DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE PUBLIQUE (Voir aussi Focus 1)

La ville de Nîmes a souhaité améliorer la qualité de sa restauration collective en proposant des produits locaux et de saison. L'Agglomération a saisi cette opportunité pour faire de la restauration collective publique un levier d'organisation et de structuration de l'offre agricole issue du territoire. Elle a accompagné la ville de Nîmes, avec un premier travail de modification des critères d'attribution des marchés publics de restauration collective, afin de favoriser les produits bios et locaux et un appui à la profession agricole pour approvisionner ces circuits, via un partenariat étroit avec la Chambre d'agriculture. Cette expérience bénéficie aujourd'hui à d'autres communes de l'agglomération qui veulent améliorer la qualité des repas qu'elles servent.





PAYS COEUR D'HÉRAULT : PRÉFIGURATION D'UN « PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE »

Le projet alimentaire inscrit dans le nouveau projet de territoire 2014-2025 (nouvelle charte de développement du Pays Cœur d'Hérault) résulte de la confluence progressive entre santé et développement économique : 2 démarches menées en parallèle incluses et mises en synergie au sein d'une vision plus globale de «Projet alimentaire de territoire» récemment lancé (1er comité technique en février 2014). Plusieurs arguments sont combinés pour justifier ces actions : santé et territoire (amélioration des comportements, pour des publics variés - petite enfance, scolaire), aide alimentaire, développement local (maintien et création d'activités agricoles et rurales) tourisme et gastronomie en s'appuyant sur les productions emblématiques (fromages AOP Roquefort, Pélardon; Huiles d'olive et Olives de Clermont l'Hérault; vins; etc.).



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HÉRAULT MÉDITERRANÉE : VERS UNE INTÉGRATION DES ACTIONS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES LOCALES ?

Dès 2010, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) (principales villes : Agde et Pézenas) se dote d'une chargée de mission « développement des territoires ruraux ». En effet de nombreuses initiatives sont mises en place par les communes pour redéployer un agriculture locale. Ces actions nécessitent un appui technique de l'Agglomération qui apporte de surcroît une vision ensemblière. Par exemple, la ville de Pézenas a acquis 14 hectares, dans la vallée de la Payne, dont 10 hectares dédiés à une production biologique et 4 hectares à un espace test agricole en maraîchage bio. Un hameau agricole, prévu pour loger une dizaine de jeunes agriculteurs, sera livré à St Thibéry courant 2014.

Côté sensibilisation des jeunes, 9 communes sont impliquées dans l'opération « Un fruit pour la récré » et livrées par le point de vente collectif « la ferme de Portiragnes ». Un marché estival de producteurs de Pays est organisé à Pézenas depuis 2011, deux autres sont envisagés à Agde et St Thibéry. Le 1er Périmètre de protection des espaces Agricoles Et Naturels (PAEN) de l'Hérault est également défini en 2014, dans l'idée de reconquête agro-pastorale de garrigues et friches récentes.

Aujourd'hui, au-delà de l'assistance proposée aux communes, la CAHM cherche à définir un projet alimentaire de territoire, à en faire une réelle compétence.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUNEL : OENOTOURISME, ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET CIRCUITS COURTS (Voir aussi Focus 2)

Située entre deux agglomérations languedociennes en croissance, Montpellier et Nîmes, la communauté de communes du Pays de Lunel (CCPL) a exprimé dès sa création une forte volonté de maintien de sa vocation d'espace de respiration. En 2005, elle fait du maintien de ses paysages ruraux (petite Camargue au Sud ; coteaux viticoles au Nord) un axe structurant de son SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) . Agir sur le foncier agricole et le renouvellement de la profession étant une ambition à longue terme, la CCPL a également choisi de s'investir sur le développement de nouvelles relations entre l'agriculture et les urbains, en axant son intervention sur les circuits courts, l'agri et oenotourisme (week-end « de ferme en ferme » chaque année depuis 2011 ; ouverture du pôle oenotouristique Via Vino en 2013) et la sensibilisation du jeune public (opération « Un fruit à la récré » depuis 2012 ; actions d'éducation à l'environnement dont la rencontre d'agriculteurs locaux) et des habitants (mise en place d'une filière locale de traitement biologique des déchets verts).

VILLE DE GRABELS : DU MARCHÉ CIRCUITS COURTS À L'ACTION FONCIÈRE

Cité-dortoir aux portes de Montpellier, la commune est confrontée au risque de déprise de l'activité locale, commerces et loisirs. Les élus se lancent dès 2008 dans la mise en route d'un marché le samedi matin, histoire de redonner des couleurs à cette ville de plus de 6 000 habitants. Ils développent progressivement le concept de marché circuit court, favorisant les producteurs locaux et les commerçants, à partir du moment où ils jouent le jeu de la transparence. Ils affichent clairement l'origine de leurs produits, via un système d'étiquetage coloré : j'en suis le producteur (vert) ; je l'ai acheté à un autre producteur que je connais (orange) ; je l'ai acheté « hors circuit court » (violet). Le marché est une caisse de résonance pour les autres activités culturelles de la ville. Il a fait germer d'autres projets : approvisionnement local de la restauration scolaire, jardins familiaux, et aujourd'hui réflexion sur l'installation agricole, menée en lien avec l'Agglomération de Montpellier et la Chambre d'agriculture de l'Hérault.





LYCÉE AGRICOLE DE CASTELNAUDARY : INITIATEUR DU PLAN LOCAL DE L'ALIMENTATION CHAURIEN

Ce Lycée agricole a fait de l'alimentation un axe structurant pour son projet d'établissement. Il commence par mettre en place une parcelle en maraîchage biologique gérée par les apprenants. Des repas à base de produits biologiques et locaux sont proposés au restaurant scolaire. Une AMAP est accueillie dès 2007 au sein de l'établissement.

En 2012, le Lycée joue pleinement son rôle d'animation rurale : il se rapproche de la commune de Castelnaudary pour valoriser le patrimoine gastronomique chaurien, et proposer des ateliers goût / santé - faisant intervenir le personnel et les élèves- aux enfants des écoles maternelles, ainsi qu'aux publics fragiles de la ville (diabétiques ; obèses ; précaires). Des rencontres régulières entre lycées agricole et hôtelier permettent aux élèves de saisir la chaîne alimentaire dans sa globalité, « du champ à l'assiette ». Au travers de ces différentes actions, le lycée tisse un réseau de partenaires sur tout le territoire (organisations agricoles, chambre de commerce et d'industrie, groupements de producteurs, inter profession, éducation nationale) et formalise un 'Plan local pour l'alimentation chaurien' avec un comité de pilotage.

/// D'autres idées, ici et ailleurs !

REDYNAMISER LES MARCHÉS DE PLEIN AIR EN Y INTÉGRANT UNE PROGRAMMATION CULTURELLE (PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES - 34)

VALORISER LES PRODUITS DE LA MER ET DE LA MONTAGNE EN S'APPUYANT SUR UN RÉSEAU DE POINTS DE VENTE ET DES ÉVÉNEMENTS FESTIFS (PAYS PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE - 66)

MAINTENIR UNE CEINTURE VERTE MARAÎCHÈRE PÉRIURBAINE EN VALORISANT LES PRODUITS QUI EN SONT ISSUS SUR LES CIRCUITS DE PROXIMITÉ (COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PERPIGNAN MÉDITERRANÉE - 66)



PAYS DE FIGEAC (LOT - MIDI PYRÉNÉES) : LE PROJET ALIMENTAIRE « TERRES DE FIGEAC, MÊLÉE GOURMANDE »

Le pays de Figeac est confronté à la difficulté de renouvellement de son agriculture. Le conseil de développement du Pays s'appuie sur une coopérative agricole dynamique ainsi que sur les autres métiers liés à l'alimentaire et au tourisme pour initier une démarche globale de valorisation du panier de biens et services du territoire, regroupés sous le signe de reconnaissance « Terres de Figeac, mêlée gourmande ». Sept familles d'acteurs (producteurs, consommateurs, restaurateurs, restauration collective, métiers de bouche, distributeurs et relais associatifs) sont encouragés à faire progresser leurs connaissances et compétences alimentaires ; valoriser les produits et savoirs locaux ; soutenir les innovations sociales ; promouvoir les spécificités et qualités territoriales.

► En savoir plus : www.pays-figeac.fr/terres-figeac-melee-gourmande



/// Repères pour l'action

Pour faire le point sur les dynamiques alimentaires de votre territoire et avoir des repères pour commencer à formaliser un projet concerté, nous vous proposons quelques pistes non exhaustives de réflexion issues de notre travail d'enquête. Chaque question peut faire écho à des projets déjà en cours sur votre territoire ou vous inspirez des actions à mettre en oeuvre.

Enjeux économiques

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

- Avez-vous réalisé conjointement une mesure (qualitative et/ou quantitative) de la demande des consommateurs et de l'offre des producteurs ? Réalisez-vous un suivi de cette offre et de cette demande ?

CIRCUITS DE PROXIMITÉ

- Apportez-vous un soutien à la structuration de filières agricoles locales ? (abattoirs de proximité, marque territoriale, ...)
- Soutenez-vous l'installation de producteurs en bio et circuits courts ?
- Encouragez-vous les commerces, restaurants et artisans locaux à valoriser les productions agricoles locales dans leur activité ?
- Le territoire favorise-t-il les contacts entre consommateurs locaux, agriculteurs et autres acteurs de la chaîne alimentaire (annuaires, plateforme, site internet, salons, etc.) ?
- Le territoire facilite-t-il la distribution et la vente de produits locaux de saison ? (points de vente collectifs, marchés de producteurs, amap-Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne,...)
- Avez-vous estimé les améliorations à apporter à la logistique de l'approvisionnement alimentaire de votre territoire ?

Enjeux socio-culturels

AGRI TOURISME

- Soutenez-vous le développement de l'agritourisme ?
- Développez-vous une stratégie globale ou des événements et manifestations culturelles valorisant le terroir et le patrimoine gastronomique ?

CONSOMMATION RESPONSABLE

- Favorisez-vous l'offre locale et/ou bio pour les marchés publics de restauration collective ?
- Le territoire a-t-il déployé une stratégie d'information à l'attention des habitants en vue de faire évoluer les comportements alimentaires ? (ateliers cuisine, conseils nutritionnels, promotion de la lutte contre le gaspillage...)
- Avez-vous mis en place des projets éducatifs pour une éducation à l'alimentation des jeunes ? (classe du goût, fruit à la récré, ...)
- Les projets d'aménagement du territoire ménagent-ils de l'espace foncier consacré à des jardins collectifs (jardins familiaux, jardins partagés, etc) ?

POPULATIONS FRAGILES

- Soutenez-vous les dispositifs facilitant l'accès à une alimentation de qualité pour les familles en difficulté ?
- Apportez-vous un soutien aux activités agricoles support de réinsertion professionnelle ?

Enjeux environnementaux

FONCIER

Les documents de planification (Schéma de Cohérence Territoriale, Plan Local d'Urbanisme) intègre-t-il des mesures de protection des espaces agricoles nourriciers ?

Le territoire s'est-il doté d'outils d'observation de l'évolution du foncier agricole, lui permettant, le cas échéant, de se porter acquéreur ?

Le territoire envisage-t-il de réserver des espaces dédiés à la production alimentaire en circuits courts dans les projets d'habitat ?

MODE DE PRODUCTIONS AGRICOLES ET IMPACTS

Appuyez-vous la transition agro écologique de votre territoire (développement de l'agriculture biologique, agriculture durable, programme zéro phyto) ?

Le territoire encourage-t-il la culture d'espèces, variétés végétales et l'élevage de races diversifiées et en adéquation avec le terroir ?

PRODUCTION ET GESTION DES DÉCHETS

Réalisez-vous une sensibilisation au gaspillage alimentaire et à la réduction des déchets ?

Réalisez vous une collecte spécifique des déchets agricoles ? Des déchets alimentaires ?

/// Gouvernance

ORGANISATION INTERNE

- Des élus locaux sont-ils identifiés sur les enjeux agricoles et/ou alimentaires ?
- Cet ou ces élus peuvent-ils s'appuyer sur un ou des techniciens territoriaux (issus des pôles Aménagement ; Développement économique ; Tourisme ; Éducation ; Santé ; Environnement ou encore Développement durable) ?

ESPACES DE PROJETS

- Les programmes environnementaux (Trames Vertes et Bleues, Plan Climat Énergie Territorial, Plan et programme de prévention des déchets, Ecophyto), d'aménagement (Programme d'Aménagement et de Développement Durable du Schéma de Cohérence Territorial), de santé (Programme National Nutrition Santé, Contrat Local de Santé), de développement local (Agenda 21 Local ; Liens Entre les Actions de Développement de l'Économie Rurale (programme d'initiative communautaire, géré localement par un GAL : Groupe d'Action Locale) ; Axe IV du Fonds Européen pour la Pêche) et/ou d'insertion ou de retour à l'emploi (Plan Local d'Insertion par l'Économie) intègrent-ils les enjeux agricoles et alimentaires ?
- Avez-vous élaboré un programme local spécifique qui intègre développement agricole et qualité de l'alimentation ?
- Existe-t-il localement des espaces de concertation, formels ou non, permettant d'aborder les évolutions agricoles et alimentaires ?

PARTENARIATS

- Les actions alimentaires sont-elles menées avec d'autres collectivités locales à des échelles plus larges (Pays, Parc, Gal, Département, Région) ?
- Bénéficiez-vous de soutiens (techniques et financiers) publics- de l'Europe, de l'État, de la Région et/ou du Département-et/ou privés pour mener votre projet alimentaire local ?
- Intégrez-vous les questions alimentaires dans vos relations de coopération décentralisée avec d'autres territoires, en France et dans le monde ?

/// Obtenez le logo « Bien manger, c'est l'affaire de tous »

Votre collectivité, par ses actions, souhaite au travers d'un projet alimentaire de territoire multipartenarial et global :

- garantir une alimentation de qualité, conciliant des objectifs de développement de l'agriculture sur les territoires et de qualité de l'alimentation accessible à tous ;
- rapprocher producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités territoriales et consommateurs dans une relation partenariale ou contractuelle.

Ce projet est en cohérence avec les enjeux du Programme National pour l'Alimentation (PNA), qui vise à mobiliser tous les partenaires institutionnels, associatifs et privés, dans les domaines de l'agriculture, de la pêche, de la santé, de la consommation, de l'environnement, du tourisme, de l'éducation qui oeuvrent en faveur de la qualité de l'alimentation des français.

Si vous souhaitez mettre en avant vos initiatives au travers d'une même charte, d'un même slogan « Bien manger, c'est l'affaire de tous ! » et d'un visuel commun, nous vous proposons de demander la labellisation de votre projet auprès de la DRAAF Languedoc- Roussillon.

MODE D'EMPLOI

Toute personne physique ou morale porteur d'un projet s'inscrivant dans le cadre du PNA peut solliciter auprès du ministère chargé de l'alimentation l'utilisation du logo PNA. Les demandes sont examinées par un comité de sélection qui statue sur la compatibilité du projet avec le PNA et sur son envergure. L'attribution est notifiée par courrier. Toute structure qui souhaite bénéficier du logo doit déposer un dossier auprès de la DRAAF de sa région (pour une action d'ampleur régionale), ou du MAAF (pour une action d'ampleur nationale ou inter-régionale). Dans les deux cas, l'attribution du logo donne lieu à la signature d'une convention d'attribution. Le dossier type de demande est téléchargeable sur le site de la DRAAF LR.



OUVRAGES

- Rapport du ALIne - Pour une alimentation durable. ESNOUF C., RUSSEL M. et BRICAS N. (coord.). Editions Quae, Versailles, 286 p., 2011.
- Manger local, s'approvisionner et produire ensemble. CROS C. et ASTRUC L. Editions Actes Sud, Arles, 223 p., 2011.
- Le système alimentaire mondial - Concepts et méthodes, analyses et dynamiques. RASTOIN J.-L. et GHERSI G. Editions Quae, Versailles, 565 p., 2010.
- L'alimentation durable - Pour la santé de l'homme et de la planète. REMESY C. Editions Odile Jacob, Paris, 296 p., 2010.
- Circuits courts - Contribution au développement régional. TRAVERSAC J.-B. (coord.). Editions Educagri, Dijon, 224 p., 2010.
- Les circuits courts alimentaires - Bien manger dans les territoires. MARECHAL G. (coord.). Editions Educagri, Dijon, 213 p., 2008.
- Bon, propre et juste - éthique de la gastronomie et souveraineté alimentaire. PETRINI C. Editions Yves Michel, Gap, 328 p., 2006.
- Manger local, un choix écologique et économique. NORBERG-HODGE H. & al. Editions Ecosociété, Montréal, 238 p., 2005.

GUIDES

- Circuits Alimentaires de Proximité : vers une stratégie territoriale. Cap sur les projets territoriaux ! 3 situations de départ, 5 rôles, 5 étapes. Cerdd, Réseau rural et périurbain Nord Pas de Calais, 2012.
▶ <http://www.cerdd.org/IMG/pdf/guide-caprrp.pdf>
- Agriculture, Alimentation & Territoires : Repères et préconisations pour des politiques agricoles et alimentaires locales. Réseau Rural PACA, 2012.
▶ http://www.reseaurural.fr/files/agriculture_alimentation__territoires_-_reseau_rural_paca_2012.pdf
- Un guide pour une approche territoriale des projets de circuits courts - Explorez le développement territorial durable avec les circuits courts alimentaires. CERDD, 2010.
▶ http://www.cerdd.org/IMG/pdf/guide_cc_2010_cerdd.pdf

INTERNET

Les sites officiels des collectivités territoriales :

- Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole (30) > Agenda 21 Local
▶ <http://www.nimes-metropole.fr/ecocitoyennete/agenda-21/developpementdurable.html>
- Conseil Général du Gard (30) > Militant du goût
▶ <http://www.militantdugout.gard.fr/>
- Communauté de Communes du Pays de Lunel (34) > Le projet de territoire

- ▶ <http://www.paysdelunel.fr/430-projetde-territoire.htm>
- Mairie de Grabels (34) > Le marché Circuit Court
▶ <http://www.ville-grabels.fr/grabels.asp?IdPage=14696>
- Pays Coeur d'Hérault (34) > Des circuits courts au Projet alimentaire de territoire
▶ <http://www.coeur-herault.fr/leader/lesprojets-deja-finances/projetsdevelopper-les-circuits-courts-pour-leshabitants-et-les-0>
- Pays Haut Languedoc et Vignobles (34) > La Charte (voir axe 2.2.)
▶ <http://www.payshlv.com/files/phlv/documents/PDF/Chartes-Pays/1-3-5-Charte.PDF>
- Parc Naturel Régional du Haut Languedoc (34/81) > Régal d'Oc
▶ <http://www.parc-hautlanguedoc.fr/vivre-le-parc/dynamiser-notre-vie-economique-et-sociale/economie-sociale-et-solidaire/regal-d-oc-pour-manger-local-meme-a-la-cantine>
- Pays Lauragais (11) > Agriculture
▶ <http://www.payslauragais.com/economie/agriculture.htm>
- Pays Pyrénées Méditerranée (66) > Diagnostic de territoire (voir Production et consommation)
▶ http://www.payspyreneesmediterranee.org/documents/livret_diagnosticterritoire_web.pdf

Draaf LR > Alimentation

- ▶ <http://draaf.languedocroussillon.agriculture.gouv.fr/Alimentation>

Manger local, la région Languedoc Roussillon dans votre assiette

- ▶ <http://www.manger-local.fr/>

Le CERDD (rubrique Circuits courts et alimentation)

- ▶ <http://www.cerdd.org/-circuits-courts-et-alimentation->

Slow Food France

- ▶ <http://www.slowfood.fr/>

Terres en Villes > Circuits de proximité et gouvernance alimentaire des agglomérations

- ▶ <http://www.terresenvilles.org/documents.php?pdt=6>

Un plus Bio > Le Club des Territoires

- ▶ <http://www.unplusbio.org/category/lactu-du-club-des-territoires/>

ETD : le centre ressources du développement territorial > Gouvernance alimentaire locale

- ▶ <http://www.projetdeterritoire.com/index.php/Nos-thematiques/Developpementdurable/Il-est-urgent-de-mettre-en-place-une-gouvernance-alimentaire-locale>

FAO

- ▶ <http://www.fao.org>

/// Vers des projets alimentaires territoriaux ?

Par l'étude d'initiatives portées sur les territoires de notre région participant à une articulation renforcée entre « bien produire » et « bien manger », la DRAAF LR souhaite inviter les collectivités territoriales à lancer une réflexion et travailler à élaborer ce que pourrait être leur projet alimentaire territorial.

Les services de la DRAAF sont à votre service pour vous y accompagner. N'hésitez pas à nous signaler vos travaux afin que nous puissions vous associer au Plan Régional de l'Alimentation régional.



Directeur de la publication : Philippe MÉRILLON, Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Encadrement, rédaction : Nathalie COLIN, chargée de mission Offre alimentaire, DRAAF LR

Réalisation de la mission : Nabil HASNAOUI AMRI, Alim.En.Terres

REMERCIEMENTS

- **En région Languedoc-Roussillon :** Fabien SANGUINEDE (CCPL) ; Anaïs MORIN (Terres Vivantes 66) ; Jean AUDIBERT (CANM) ; Catherine ROLLING (LEGTA Castelnaudary) ; Lauriane COTTEL, Annick FERRY et Thierry LANIESE (PCH) ; Julie BERTRAND (CAHM) ; Estelle IMBERT (CG 30) ; Magali BLANC, Pierre ALEXANDRE et Jean-Pierre DIVET (Grabels) ; Marion DERRIEN et Jérôme ROUSSET (CCPC) ; Florence CHOQUET (CCPGC) ; Emilie MARCE (CAGR) ; Laure ABADIE et Sophie ZLICARIC (PHLV) ; Renée HEIM (EPLFA Gard) ; Maxime CHARLIER (GAL PVC) ; Delphine DOUARCHE (PNR HL) ; Pierre LE MEN (PPM)
- **En France :** Catherine DARROT (AgroCampus Ouest) ; Mathilde THERY (attachée parlementaire de Brigitte ALAIN – Députée à l'origine de l'amendement faisant référence aux projets alimentaires territoriaux) ; Sandrine FOURNIER (en thèse à l'Inra, Umr Innovation, sur la gouvernance alimentaire en Pays de Figeac)